**COVID 19 : informations et contacts … pour faire face à la crise**

**Dirigeants d’entreprises et d’associations, artisans, commerçants, agriculteurs, micro-entrepreneurs, …**

Dans le contexte de crise actuelle liée au Covid-19, la Communauté de Communes des Monts du Pilat vous informe sur les aides et appuis mis en place pour vous aider à gérer au mieux votre activité.

L’Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les chambres consulaires et d’autres se mobilisent pour vous soutenir.

Le pôle économie de la Communauté de communes est également présent pour vous accompagner et vous informer :

**AIDES ET MESURES DE SOUTIEN**

**Les mesures du gouvernement :**

* L’aide sociale du SSI pour tous les indépendants affiliés

[https://www.secu-independants.fr/action-sociale/aide-coronavirus/](http://knts.mjt.lu/lnk/BAAAALzKGaIAAAAAAAAAAAEuuHsAAAABnQQAAAAAAAli8QBehvytAOcIR8ZIQhOurIqGigyY4gAI5cg/2/JlhXkwO60R1MU83l-6eDgA/aHR0cHM6Ly93d3cuc2VjdS1pbmRlcGVuZGFudHMuZnIvYWN0aW9uLXNvY2lhbGUvYWlkZS1jb3JvbmF2aXJ1cy8)

* Le fonds de solidarité pour les entreprises de moins de 10 salariés

Une aide jusqu’à 1500€, disponible depuis le 1er avril sur le site [des impôts](http://knts.mjt.lu/lnk/BAAAALzKGaIAAAAAAAAAAAEuuHsAAAABnQQAAAAAAAli8QBehvytAOcIR8ZIQhOurIqGigyY4gAI5cg/3/NYV9YEXqm31gwpPLooWV4w/aHR0cHM6Ly93d3cuaW1wb3RzLmdvdXYuZnIvcG9ydGFpbC9wcm9mZXNzaW9ubmVs). Elle est disponible pour les entreprises ayant subi une forte baisse de leur chiffre d’affaires ou ayant été contraintes de fermer pour raisons sanitaires

Une aide complémentaire forfaitaire de 2000€ pour les entreprises risquant la faillite, ayant au moins un salarié. Elle est versée au cas par cas par les Régions qui instruiront les demandes à compter du 15 avril.

* Report des cotisations URSSAF
* Facilité de paiement des impôts (impôts sur les revenus, impôts sur les sociétés, cotisation foncière des entreprises)
* Report des loyers, factures d’eau et d’énergie : prendre contact avec les bailleurs et fournisseurs d’eau et d’énergie pour négocier un rééchelonnement.
* Possibilité de déclaration d’arrêt de travail, sans délai de carence
* Demande de chômage partiel
* L’appui au traitement d’un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises
* Des pénalités de retards non appliquées pour les marchés publics

**ATTENTION ces mesures sont susceptibles d’évoluer :**vous pouvez suivre leur évolution sur les sites suivants :

Pour les entreprises :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

pour les associations :

<https://associations.gouv.fr/les-aides-et-appuis-exceptionnels-aux-entreprises-accessibles-aux-associations-employeuses-et-a-leurs-salaries.html?fbclid=IwAR3WCs24m1VX3Z6--joEQFebqeg7SDzahGLRDqHR_0zeriUzi8XjCnrM2lU>

**Les mesures de la Région Auvergne Rhône-Alpes :**

* Mesures en complément du fonds de solidarité et un soutien renforcé aux filières les plus touchées notamment pour des fonds d’urgence « Tourisme et Hébergement, Culture, Transports.. »
* Aide pour les commerces de proximité, pharmacies et buralistes qui ont installé (ou souhaitent le faire) des plexiglass

[https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/832/23-covid-19-la-region-s-engage-a-verser-une-aide-allant-jusqu-a-500-euros-pour-amenager-les-comptoirs-des-pharmacies-des-commerces-alimentaires-et-buralistes.htm](http://knts.mjt.lu/lnk/BAAAALzKGaIAAAAAAAAAAAEuuHsAAAABnQQAAAAAAAli8QBehvytAOcIR8ZIQhOurIqGigyY4gAI5cg/5/4LvCOQIrrBFdK6j1gMxvng/aHR0cHM6Ly93d3cuYXV2ZXJnbmVyaG9uZWFscGVzLmZyL2FjdHVhbGl0ZS84MzIvMjMtY292aWQtMTktbGEtcmVnaW9uLXMtZW5nYWdlLWEtdmVyc2VyLXVuZS1haWRlLWFsbGFudC1qdXNxdS1hLTUwMC1ldXJvcy1wb3VyLWFtZW5hZ2VyLWxlcy1jb21wdG9pcnMtZGVzLXBoYXJtYWNpZXMtZGVzLWNvbW1lcmNlcy1hbGltZW50YWlyZXMtZXQtYnVyYWxpc3Rlcy5odG0)

**ATTENTION ces mesures sont susceptibles d’évoluer :**vous pouvez suivre leur évolution sur le site suivant :

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm>

**Les contacts utiles**

**Chambre de Métiers et de l’Artisanat**

[coronavirus@cma-loire.fr](mailto:coronavirus@cma-loire.fr). Un conseiller de la CMA vous recontactera.

**Chambre de Commerce et d’Industrie**

04 72 40 58 58 / [infos@lyon-metropole.cci.fr](mailto:infos@lyon-metropole.cci.fr)

**Chambre d’agriculture** : 04 77 92 12 12

**La Région Auvergne Rhône-Alpes** : numéro vert 0805 38 38 69 *du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00*

**Ordre des Experts Comptables Rhône-Alpes** *(pour uniquement les entrepreneurs (dont les micro entrepreneurs) qui n'ont pas       d'experts-comptables)* : [covid19@oecra.fr](mailto:covid19@oecra.fr)

**Le Mouvement associatif** <https://lemouvementassociatif.org/covid-19-associations-faire-face-a-la-crise/>

**PREPARER LA REPRISE … en communiquant avec vos clients sur Internet**

Face aux consignes sanitaires à respecter, vous êtes nombreux à avoir fermé l’accueil au public et développé le télétravail pour maintenir une continuité.

Il est important de rester connectés avec vos clients, par exemple en maintenant votre présence sur Internet.

Aussi, pour ceux qui ont dû diminuer leur activité, vous pouvez vous former et ainsi préparer la reprise.

Nous vous proposons une sélection de sites partenaires qui pourront permettre de vous former à distance, avec des ateliers courts et gratuits sur les outils numériques, la communication :

- Perform Academy: [https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/se-former-anticiper/](http://knts.mjt.lu/lnk/BAAAALzKGaIAAAAAAAAAAAEuuHsAAAABnQQAAAAAAAli8QBehvytAOcIR8ZIQhOurIqGigyY4gAI5cg/14/LUDifWzs-QiLQdB5Q9Yd8Q/aHR0cHM6Ly9lbnRyZXByZW5kcmUudmllbm5lLWNvbmRyaWV1LWFnZ2xvbWVyYXRpb24uZnIvYWN0dWFsaXRlL3NlLWZvcm1lci1hbnRpY2lwZXIv)

ADIE [https://www.adie.org/nos-ateliers/](http://knts.mjt.lu/lnk/BAAAALzKGaIAAAAAAAAAAAEuuHsAAAABnQQAAAAAAAli8QBehvytAOcIR8ZIQhOurIqGigyY4gAI5cg/11/zCh690CIgXy8O43n6sXZQg/aHR0cHM6Ly93d3cuYWRpZS5vcmcvbm9zLWF0ZWxpZXJzLw)

CCI : [https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms](http://knts.mjt.lu/lnk/BAAAALzKGaIAAAAAAAAAAAEuuHsAAAABnQQAAAAAAAli8QBehvytAOcIR8ZIQhOurIqGigyY4gAI5cg/12/mBesgTq0ek0T7beDeemTgA/aHR0cHM6Ly93d3cubHlvbi1tZXRyb3BvbGUuY2NpLmZyL2pjbXM) : RUBRIQUE AGENDA

Google Ateliers numériques  : [https://events.withgoogle.com/ateliersaintetienne](http://knts.mjt.lu/lnk/BAAAALzKGaIAAAAAAAAAAAEuuHsAAAABnQQAAAAAAAli8QBehvytAOcIR8ZIQhOurIqGigyY4gAI5cg/13/x9H1tw_ID-1DPGwuG5iGUg/aHR0cHM6Ly9ldmVudHMud2l0aGdvb2dsZS5jb20vYXRlbGllcnNhaW50ZXRpZW5uZQ)

**PRODUCTEURS et AGRICULTEURS**

Suite à la fermeture de certains marchés, l'arrêt de l'approvisionnement des cantines et des restaurants sur le territoire ou dans les villes de proximité, la Communauté de Communes se mobilise avec différents partenaires pour faciliter les contacts entre consommateurs et producteurs locaux.

Un groupe Facebook nommé "Pilat solidaire : circuits courts" a été ouvert avec le Parc du Pilat et collecte les informations émanant de producteurs ou de consommateurs sur les moyens de pouvoir s'approvisionner en produits locaux malgré la crise.

Avec l’espace de coworking, l’Eclosoir, nous contactons les producteurs afin de connaitre les modalités de vente directes (commandes, horaires d’ouverture de livraisons) et avons réalisé un document qui recense les producteurs et qui sera enrichi au fil des réponses reçues.

Agriculteurs et producteurs, contactez-nous pour nous faire connaitre vos horaires d’ouverture, de livraisons éventuelles, les modalités de commande...

Nous les relayerons dans ces outils de communication auprès des habitants.

Vous pouvez également vous rendre sur le lien suivant : <https://www.pilat-tourisme.fr/espace-pros/covid-19-l-ot-vous-accompagne>

**RESTONS EN CONTACT !**

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site Internet de la Communauté de communes <https://www.cc-montsdupilat.fr> dans la rubrique « Actualités » et « S’implanter entreprendre » (accompagnement des entreprises).

Sur nos pages facebook : nous vous invitons à suivre notre veille et nos actualités : N’hésitez pas, « likez » nos pages

[Facebook du pôle économie](https://www.facebook.com/economie.montsdupilat.3?fref=search&__tn__=%2Cd%2CP-R&eid=ARD4yHD4aivPfi2dcu7HX4DWxVAuRwfhevkPKvjX_ajpZNDn-_PxOToQpEDSNJMR-gq1KXZEdUddaoJ2) : espace dédié aux entreprises,  informations sur les mesures de soutien, mise en réseau des entreprises, publication en ligne d’offres d’emploi…

Facebook de la CCMP ; espace dédié à la Communauté de communes, information générale sur les démarches administratives, publication en ligne d’offres d’emploi…

Si vous avez une page ou un compte professionnel sur les réseaux sociaux nous vous invitons également à nous le faire savoir.

**L’équipe du pôle économique de la Communauté de communes est à votre disposition :**

**Contacts :**

*Stéphanie Baduel, Chargée de mission Economie*

04 77 39 79 86 / 07 86 21 30 55

Vous êtes un commerçant ou un artisan Contact :

*Christine Gazel, Chargée de mission Fisac*

04 77 02 17 16 / 06 46 17 88 37